

NAP Tourisme : "Nous avons toujours espoir de présenter un plan de redressement"

La société assure des missions de transport sanitaire

✉ Envoyer à un ami 🖨 Imprimer ➔ Partager cet article

Tout était prêt pour la relance... Mais à quelques jours de son audience au Tribunal de Commerce de Marseille, NAP Tourisme, placée en redressement judiciaire depuis le 11 avril 2019, doit à nouveau affronter la crise. Après les problèmes de gestion interne, il s'agit désormais du coronavirus. Mais le groupe reste cette fois-ci uni derrière son président Alain Bouzeman, qui n'a pas dit son dernier mot.

Rédigé par Anais BORIOS le Vendredi 27 Mars 2020



Depuis le 12 mars dernier et les premières mesures prises par le Gouvernement pour endiguer l'épidémie de coronavirus en France, l'activité de NAP Tourisme est à 95% à l'arrêt - DR : NAP Tourisme



Près d'un an après son placement en redressement judiciaire, NAP Tourisme boit à nouveau le bouillon... comme toutes les entreprises du tourisme, face à la pandémie de coronavirus.

Pourtant, la santé financière du groupe était en voie d'amélioration depuis l'arrivée de son nouveau président directeur général Alain Bouzeman, en octobre dernier.

LIRE AUSSI : [NAP Tourisme : la nouvelle direction prête à redresser la barre](#)

Après un PSE qui a accompagné la fermeture du site de Lançon-de-Provence, l'entreprise a resserré son activité autour du siège d'Aubagne. "Depuis novembre, tout le monde est sur le pont, indique Alain Bouzeman. Nous avons lancé un nouveau site Internet, créé de nouveaux produits, recruté un nouveau responsable commercial et reconstitué une équipe qui travaille dans un super état d'esprit. Mais face à la situation actuelle, je trouve tout cela très frustrant".

Il faut dire que depuis le 12 mars dernier et les premières mesures prises par le Gouvernement pour endiguer l'épidémie de coronavirus en France, l'activité de NAP Tourisme est à 95% à l'arrêt.

"Déjà avant cette date, nous avons quelques demandes d'annulations de la part de nos voyageurs seniors, commente Alain Bouzeman. Puis, cela a été au tour de l'activité scolaire et périscolaire de s'arrêter avec la fermeture des écoles. Cela représente environ 50% de notre chiffre d'affaires".

Une perte de 95% du chiffre d'affaires

AUTRES ARTICLES

- **NAP Tourisme : la nouvelle direction prête à redresser la barre**
- **NAP Tourisme : des conducteurs... sans autocars !**
- **Autocars : la société NAP Tourisme passera-t-elle l'été ?**
- **Provence : en redressement judiciaire, quel avenir pour NAP Tourisme ?**

Enfin, depuis la semaine dernière, l'**arrêt progressif des lignes régulières** autour de Cassis et la Ciotat est venu mettre un terme à la majeure partie de l'activité. "*Sans parler des congrès et des croisiéristes...*", ajoute Alain Bouzeman.

Désormais NAP Tourisme n'assure plus que **quelques missions spécifiques**, notamment pour le transport de personnes des entreprises et des secteurs vitaux (préfectures, hôpitaux, administrations, centres médicalisés, supermarchés, maisons de retraite, etc.) et du **transport sanitaire pour rapatrier des touristes** comme cela a été le cas les 24 et 25 mars derniers, pour des passagers allemands du MSC Splendida, débarqués sur le port de Marseille.

Quinze autocars ont été mobilisés pour cette opération, dont huit ont pris la direction de Strasbourg, un de Lyon, quatre ont conduit les passagers à l'aéroport de Marseille Provence et deux à l'aéroport de Nice.

"*Nous avons fait appel au volontariat et une vingtaine de conducteurs ont répondu présent*", précise Alain Bouzeman.

De nombreuses mesures de sécurité ont été mises en place, et cela dès le 10 mars dernier. Ainsi, la montée des passagers dans le car se fait uniquement par les portes arrières et les deux premiers rangs de sièges sont condamnés.

Il est mis à la disposition des clients du gel hydro-alcoolique à la montée dans le car et les conducteurs sont tous équipés de gants, de masques et de gel hydro-alcoolique. Tous les cars sont nettoyés après chaque trajet, particulièrement les rampes, les barres et les accoudoirs avec l'utilisation de bombes désinfectantes.

"*Pour respecter les distances de sécurité sanitaire, nous prenons très peu de passagers, les véhicules ne sont pas remplis intégralement*, ajoute Alain Bouzeman. *Nous pouvons répondre à des demandes dans toutes les Bouches-du-Rhône et le Var, avec la possibilité pour tout client intéressé de lancer une navette dans l'heure*".

De nombreuses questions en suspens

Désormais, la plupart des salariés sont au chômage partiel. "*Hormis quelques personnels administratifs, comme la responsable des ressources humaines, les salariés ont peu de travail*".

Si Alain Bouzeman estime que "*le plus gros du travail a été fait*" concernant le redressement de l'activité de NAP, avec "*la réduction des charges et la réorganisation en interne*", **sa plus grande préoccupation à l'heure actuelle reste la trésorerie**.

"*C'est le maître mot aujourd'hui pour nous en tant qu'entreprise. Nous en avons suffisamment pour faire l'avance des salaires en attendant les aides de l'Etat, mais quand je vois que nous venons tout juste d'obtenir les codes pour lancer la procédure...*"



Opération de rapatriement de passagers allemands à bord du MSC Splendida le 25 mars 2020 - DR : NAP Tourisme

Je suis inquiet si cela devait durer trop longtemps. Car on ne sait ni quand aura lieu la reprise, ni dans combien de temps nous serons pris en charge... De même, ces aides correspondent-elles à des avances, à des dons ? Doit-on les intégrer dans notre prévisionnel ? Pour l'instant, les seuls qui ont été réactifs, c'est l'URSAF, ils nous donné des accords de reports immédiats".

Autre interrogation pour le PDG de NAP Tourisme : **quid de la procédure de redressement judiciaire ?** "Début mars, nous avons eu une réunion avec l'administrateur judiciaire dans l'optique de présenter un plan de redressement devant le Tribunal de Commerce. L'audience était fixée au 23 mars 2020, mais le tribunal est fermé et tout est repoussé..."

Pour tenir bon, NAP Tourisme tente, comme tout le monde, de **privilégier les reports aux remboursements**. "Pour assurer la pérennité de l'entreprise, nous allons devoir **procéder à des arbitrages avec nos clients et nos fournisseurs**, ajoute Alain Bouzeman.

Tout va dépendre des contrats et des relations que nous entretenons avec eux, mais nous n'aurons pas le choix. Je trouve tout de même scandaleux que des entreprises soutenues par l'Etat, comme Air France, ne paient plus leurs fournisseurs, alors que nous, petite entreprise en redressement judiciaire, nous n'avons même pas le droit à prétendre au [Prêt Garantie Etat](#).

Vous savez, les 300 milliards d'euros proposés par la BPI France et dont sont exclues les SCI, ou encore... les sociétés en redressement judiciaire.

Quand je pense au nombre d'entreprises qui ne se portaient pas bien avant le coronavirus mais qui vont bénéficier de ces prêts, je trouve qu'il y a là des inégalités.

*Nous espérons désormais pouvoir demander une prorogation de la procédure judiciaire pour pouvoir présenter un nouveau plan de redressement. De notre côté, le travail est fait, aux pouvoirs publics de nous aider. **Nous gardons toujours espoir de pouvoir présenter un plan et que NAP Tourisme retrouve sa notoriété**".*

Des dons pour les hôpitaux

NAP a récemment fait livrer 500 masques FFP2 à l'hôpital d'Aubagne et à un groupe d'infirmières de Six-Fours-les-Plages.